

PREVENTION INCENDIE : Principes et manipulation des extincteurs

Mise à jour 05/2024

Réf PRSE03A



Parce que « le chef d'établissement doit assurer la sécurité des salariés et doit tout mettre en œuvre pour qu'ils sachent réagir en cas d'incendie » (Code du Travail), la formation Incendie revêt un caractère obligatoire. Mais surtout, elle vise à sauver des vies !

Compétences visées

- ❖ Utiliser les moyens de première intervention adaptés au risque en respectant les règles de sécurité.
- ❖ Utiliser l'extincteur adapté en fonction de l'origine du feu déclaré en respectant les consignes de sécurité.

Objectifs de la formation

- ☞ Appliquer les consignes générales et spécifiques de sécurité incendie de l'établissement.
- ☞ Savoir donner l'alerte.
- ☞ Savoir utiliser les moyens de première intervention.
- ☞ Manipuler les extincteurs sur feu.
- ☞ Savoir maîtriser un début de panique.

Contenu

1. Théorie

- Les origines d'un incendie et ses conséquences.
- Les classes de feux.
- Le comportement humain face au feu.
- Notions de sécurité incendie.
- Les particularités des établissements de soins (compartimentage, désenfumage, unités de passage et issues de secours, zones de stockage).
- Les risques spécifiques liés à la présence des résidents et du public.
- Les moyens de secours.
- La reconnaissance, le choix et l'utilisation des différents moyens d'extinction.
- Les causes d'incendie et leur prévention.
- Actions attendues avant, pendant et après l'arrivée des secours.
- Conduite à tenir en présence d'une victime.

2. Pratique

- Manipulation d'extincteurs



Public
L'ensemble du personnel



Pré-requis
Disposer d'un lieu adapté aux simulations d'extincteurs



Durée
7 heures (en présentiel)



Formateur(trice) pressenti(e)
Formateur(trice) Sapeur-Pompier.



Nombre de participants (intra)
De 2 à 12 personnes



Matériel nécessaire
Aucun.

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Exercices pratiques
- Mise en situation collective
- Diaporama (Transmis après la formation)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ?
d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélie Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

